

BREVET TECHNIQUE DES METIERS SUPERIEUR PROTHESISTE DENTAIRE



Vous souhaitez vous adapter aux évolutions technologiques et pratiques de votre profession, acquérir les compétences pour diriger un laboratoire, créer ou reprendre une entreprise.

FORMATION :

>> Durée et domaines d'enseignement :

Deux voies sont possibles :

- l'alternance : signature d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation. (1040 h)
- la formation continue : le candidat doit posséder le statut de salarié ou de chef d'entreprise. (540 h)

>> Conditions d'admission :

Etre titulaire du BTM Prothésiste dentaire ou être titulaire au moins d'un Niveau V et justifier d'une expérience professionnelle significative ou être titulaire du BTS Prothésiste dentaire. (Entretien de positionnement).

>> Alternance :

Les apprentis sont en entreprise 2 semaines sur 3.

>> Programme de formation :

Domaine Professionnel	Domaine Transversal
Acquérir un niveau de compétences techniques pour une production de haute technicité en :	Développer des gammes de fabrication, assurer l'autonomie et l'initiative des collaborateurs, maîtriser la mise en œuvre d'un contrôle de gestion et assurer une politique managériale efficace.
<ul style="list-style-type: none">• Prothèse conjointe céramique• Prothèse composée mixte• Prothèse adjointe complète• Prothèse sur implant et implantologie orofaciale• Orthopédie dento-faciale• CFAO - Conception et Fabrication Assistées par Ordinateur• Conception technique et schéma directeur	<ul style="list-style-type: none">• Développement de l'entreprise• Gestion des ressources humaines• Communication• Gestion économique et financière du laboratoire• Organisation du travail• Projet de création ou de reprise d'entreprise• Langue vivante professionnelle

DÉBOUCHÉS ET ÉVOLUTION :

Ce métier, en interactivité avec le monde médical, connaît une forte évolution technique, d'où la nécessité pour les professionnels d'adapter régulièrement leurs connaissances. Les techniques informatiques assistées par ordinateur modifient progressivement l'exercice quotidien de la profession. Après quelques années d'expérience un prothésiste pourra créer ou reprendre un laboratoire.

RECHERCHE D'ENTREPRISE :

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne vous informe sur les métiers de l'artisanat et sur les formations en apprentissage. Elle vous accompagne pour la recherche d'une entreprise et la réalisation de vos démarches liées au contrat d'apprentissage.

Ecole
Supérieure
des **M**étiers



ECOLE SUPERIEURE DES METIERS
Centre de Formation en Alternance
Chemin de la Pyramide - BP 25
31601 Muret cedex 1
Tél : 05 62 11 60 60
www.cm-toulouse.fr



Pour vous aider dans votre orientation :
le Centre d'Aide à la Décision : Tél : 05 61 10 47 64

Renseignements formations à l'ESM Muret :
Tél : 05 62 11 60 60 - Mail : esm@cm-toulouse.fr